

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Secrétariat général

Arrêté du 30 août 2011 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire à la direction générale de l'énergie et du climat du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

NOR : DEVK1122937A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,

Vu le décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 modifié portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;

Vu le décret n° 2008-680 du 9 juillet 2008 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2001 modifié fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2010 modifié fixant la répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour,

Arrête :

Article 1^{er}

La liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, au sein de la direction générale de l'énergie et du climat du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, est fixée à effet du 1^{er} janvier 2011, conformément à l'annexe au présent arrêté.

Article 2

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 30 août 2011

Pour la ministre et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
H. EYSSARTIER

ANNEXE À L'ARRÊTÉ DU 30 AOÛT 2011 (NOR : DEVK1122937A)

Liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, à la direction générale de l'énergie et du climat, à effet du 1^{er} janvier 2011 :

| CATÉGORIE | NOMBRE d'emplois | NOMBRE de points attribués | DÉSIGNATION d'emploi | BUREAU | DIRECTION Sous-direction |
|------------------|------------------|----------------------------|--|--|--|
| A | 1 | 30 | Chef de bureau | Bureau des ressources humaines | SD7/7C - Sous-direction des affaires générales et de la synthèse |
| A | 1 | 30 | Adjoint au chef de bureau | Bureau des ressources humaines | SD7/7C - Sous-direction des affaires générales et de la synthèse |
| A | 1 | 23 | Responsable hydroélectricité | Bureau production électrique | DE/SD3/3A - Direction de l'énergie - Sous-direction du système électrique et des énergies renouvelables |
| A | 1 | 23 | Chargé de mission certificats d'économie d'énergie | Bureau des économies d'énergie et chaleur renouvelable | SCEE/SD5/5CD - Service du climat et de l'efficacité énergétique - Sous-direction du climat et de la qualité de l'air |
| A | 1 | 23 | Chargé de mission secteur industrie et réseaux de chaleur | Bureau des économies d'énergie et chaleur renouvelable | SCEE/SD5/5CD - Service du climat et de l'efficacité énergétique - Sous-direction du climat et de la qualité de l'air |
| A | 1 | 23 | Chargé de mission DREAL et suivi législatif | Bureau synthèse | SD7/7A - Sous-direction des affaires générales et de la synthèse |
| A | 1 | 23 | Chargé de mission affaires budgétaires | Bureau affaires financières et logistiques | SD7/7B - Sous-direction des affaires générales et de la synthèse |
| A | 1 | 23 | Chargé de mission marchés publics | Bureau affaires financières et logistiques | SD7/7B - Sous-direction des affaires générales et de la synthèse |
| A | 1 | 22 | Chargé de mission énergies renouvelables thermiques et équipements | Bureau des économies d'énergie et chaleur renouvelable | SCEE/SD5/5CD - Service du climat et de l'efficacité énergétique - Sous-direction du climat et de la qualité de l'air |
| Total A | 9 | 220 | | | |
| B | 1 | 15 | Gestionnaire marchés publics | Bureau affaires financières et logistiques | SD7/7B - Sous-direction des affaires générales et de la synthèse |
| Total B | 1 | 15 | | | |
| C | 1 | 10 | Secrétaire du directeur général | Direction générale de l'énergie et du climat | |
| Total C | 1 | 10 | | | |
| Totaux A, B et C | 11 | 245 | | | |